

*Quelles démarches et processus développer pour élaborer efficacement des politiques et instruments fonciers adaptés, reconnus et effectivement mis en œuvre par les acteurs dans les territoires ?*

## **La sécurisation foncière dans la vallée du fleuve Sénégal**

**Omar FEDIORE**

*Expert en Gestion des ressources naturelles et foncières de l'Assistant Technique GEOFIT/IGNFI à l'Unité de Gestion du Projet AIDEP/SAED/SENEGAL*

*Appui aux collectivités territoriales de la moyenne vallée du fleuve Sénégal pour la mise en œuvre des outils de sécurisation foncière dans le cadre de la formalisation des titres d'affectation des agriculteurs et des éleveurs.*

**Problématique.** Les politiques agricoles et les transformations, sur le terrain, des agricultures sénégalaises (diversification, intensifications locales, extension des terres, cloisonnement de périmètres, etc.) transcendent les découpages communaux par exemple, alors que les réserves forestières y forment des enclaves. L'élevage transhumant, essentiellement extensif et basé sur différentes formes de mobilités spatiales saisonnières, est mis en question dans cette nouvelle configuration spatiale. Déjà fragilisé par la fermeture de l'espace lié à l'extension des surfaces cultivées, l'élevage extensif risque de se heurter, à terme, au fractionnement des territoires et des modes de gestion locale des ressources pastorales (pâturages et eau) qu'induit la communalisation intégrale (Acte 3 de la décentralisation). Parallèlement, le transfert de compétences plus nombreuses aux maires peut autant favoriser une meilleure gestion des ressources pastorales et des relations entre agriculteurs et éleveurs qu'amplifier la marginalisation des éleveurs, selon les localités. Dans un tel contexte, la sécurisation du foncier pastoral apparaît comme l'unique alternative pour protéger les droits des éleveurs dans les espaces à forte vocation pastorale.

**Expérience sur la base de laquelle l'analyse présentée s'est construite.** Projet Agriculture Irriguée et Développement Economique des territoires ruraux de Podor (AIDEP) dans sa composante appui à la sécurisation du foncier de 10 communes du département de Podor. Le projet est financé par l'AFD. Les activités ont démarré en 2016 et sont en cours.

**Principaux résultats et conclusions de la communication.** Le projet AIDEP appuie les communes dans la sécurisation foncière, à travers une démarche de formalisation des titres d'affectation, avec l'utilisation d'outils adaptés (dossier foncier, registres, Système d'Information Foncière (SIF) etc.). La formalisation foncière des terres du Walo (Zone agricole) a été réalisée et se poursuit avec une démarche et une méthodologie bien définie pour les terres à usage agricole. Aujourd'hui, la

## Processus d'élaboration des politiques foncières agropastorales

formalisation foncière dans le Diéri (zone d'élevage) déclinée dans les objectifs du projet, s'est orientée vers une nouvelle approche qui tend vers la mise en place de zones de mise en défens afin de sécuriser le foncier pastoral en lien avec l'application POAS et des autres outils fonciers

**Mots clefs**

Formalisation foncière | Système d'Information foncière (SIF)

Plan d'occupation et d'Affectation des sols (POAS)

